

COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 23 juin 2023 à 19 H 30

Compte-rendu de séance n° 29

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois juin, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Convocation le 16 juin 2023

Présents : Mr ARGENTI Alexis le Maire — Mme BALDINI Murielle – Mr BARRIERE Joël – Mr GUILLEMETTE Thierry

Absentes non excusées : Mme MIRONNEAU Nathalie - Mme NEDELEC-CORSO Scylla

Désignation du secrétaire de séance : Mr BARRIERE Joël

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

\*\*\*\*\*

*Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :*

- *Point n°7 Demande d'acquisition d'une concession au colombarium*

et de reporter le point existant n°7 (questions diverses) au point n°8

Le Conseil municipal accepte la proposition à l'**UNANIMITE**

\*\*\*\*\*

**1 – Validation du PV en date du 11/04/2023**

Le compte-rendu du mardi 11 avril 2023 est adopté à l'**UNANIMITE**.

**2 – Validation du PV en date du 17 /05/2023**

Le compte-rendu du mercredi 17 mai 2023 est adopté à l'**UNANIMITE**.

**3 – Délibération Fonds de Concours CASA « acquisition maison Niel » :**

Les membres du CM approuvent et autorisent le Maire à demander la subvention « Fonds de Concours » auprès de la CASA, à l'**UNANIMITE**.

**4 – Délibération sur la Taxe d'Aménagement :**

Le taux de la taxe d'aménagement est réévalué,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, **FIXE** le taux à 5 %

**5 – Délibération sur la demande d'un bail commercial :**

Ordre du jour reporté

**6 – Subvention à l'Association BATUCADA :**

Le Conseil Municipal décide, à l'**UNANIMITE** de donner une participation financière à hauteur de :

- 150 € à l'Association BATUCADA

**7 – Concession colombarium à Mme MAZZOLINI Véronique :**

Les membres du conseil municipal acceptent et autorisent la vente de la concession n° ... au colombarium à Mme Mazzolini Véronique au prix de 1.000,00 € TTC, à l'**UNANIMITE**.

**8 – Questions diverses :**

La séance est levée à 21 h